

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 12 décembre 2022

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 08/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 8

**Présents :** Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 9

Pour: 9

**Représentés:** Michel PHILIP par Régine DE LUCA

Contre: 0

**Excusés:**

Abstentions: 0

**Absents:** Guy ALBRAND, Alexandre BORRELLY

**Secrétaire de séance:** Romain NOEL

### Objet: Subvention au SIVU Venterol-Piégut. - DE\_2022\_065

Le Maire rappelle au conseil municipal que les communes de Venterol et Piégut subventionnent à parts égales les SIVU Venterol-Piégut, afin d'équilibrer son budget. Afin de pouvoir en clôturer les comptes, une subvention d'un total de 4000 € est nécessaire, la commune de Piégut ayant versé 2000 €, il propose que Venterol en fasse autant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention complémentaire de 2 000 € au SIVU Venterol-Piégut, cette somme sera imputée à l'article 65737 du budget primitif 2022.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire  
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/12/2022
004-210402343-20221212-DE_2022_065-DE